

Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil Municipal
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Élection du Maire
4. Détermination du nombre des Adjoints
5. Élection des Adjoints
6. Détermination et élection des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
7. Élection des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité du Syndicat Intercommunal Meyronnes/Epinay-sur-Seine
8. Élection des Conseillers Territoriaux
9. Mise à disposition d'une tablette numérique aux élus

Fait à Epinay-sur-Seine,
Le 17 MARS 2026



Le Maire

Hervé CHEVREAU

***Le Conseil municipal
se réunira à la mairie en séance publique le :***

Samedi 21 mars 2026 à 14h30